

Première année de Master - Mention « Droit des affaires »
Parcours type « Droit des affaires approfondi »
Enseignements et contrôle des connaissances : 2024-2028

Version du 16/02/2024

		Volume horaire de l'année (h) :		Entre Et		403,50 440,00			
Premier semestre		Volume horaire du semestre :		Entre Et		215,50 220,00		ECTS : 30	
		Organisation pédagogique		Barème		ECTS		Examen terminal	
		TD		Cours		Contrôle Continu		Contrôle Terminal	
								Nature	
								Durée	
Compétences fondamentales									
UE obligatoires à choix - 2 UE à choisir parmi les 3 suivantes :									
Droit bancaire	15,00	35,00	40	60	10	Ecrit	3 h		
Droit spécial des sociétés	15,00	35,00	40	60	10	Ecrit	3 h		
Droit fiscal des affaires : TVA - Enregistrement	15,00	35,00	40	60	10	Ecrit	3 h		
Compétences complémentaires									
UE obligatoire									
Matière non choisie en TD		35,00		30	3	écrit ou oral	1h si écrit		
Droit bancaire		35,00							
Droit spécial des sociétés		35,00							
Droit fiscal des affaires : TVA - Enregistrement		35,00							
Droit patrimonial de la famille		35,00		30	3	écrit ou oral	1h si écrit		
UE obligatoires à choix - 1 UE à choisir parmi les 3 suivantes :									
Droit international privé général		35,00		30	3	écrit ou oral	1h si écrit		
Droit du commerce international		35,00		30	3	écrit ou oral	1h si écrit		
Droit des contrats commerciaux		35,00		30	3	écrit ou oral	1h si écrit		
Compétences transverses									
UE obligatoire : (1 seule langue possible)									
▫ anglais (cours en présentiel + cours en ligne)**	15,00		10		1				
▫ espagnol ou allemand	10,50		10		1				
UE optionnelle									
Sport (points sport de 1 à 15 maximum) à rajouter au total du semestre									
Total du semestre sur		300	Capitalisation du semestre à partir de		150	points			

Deuxième semestre		Volume horaire du semestre :		Entre Et		188,00 220,00		ECTS : 30	
		Organisation pédagogique		Barème		ECTS		Examen terminal	
		TD		Cours		Contrôle Continu		Contrôle Terminal	
								Nature	
								Durée	
Compétences fondamentales									
UE obligatoires à choix - 2 UE à choisir parmi les 3 suivantes :									
Droit des entreprises en difficulté	15,00	35,00	40	60	10	Ecrit	3 h		
Droit fiscal des affaires : imposition des bénéfices	15,00	35,00	40	60	10	Ecrit	3 h		
Droit de la distribution	15,00	35,00	40	60	10	Ecrit	3 h		
Compétences complémentaires									
UE obligatoire									
UE non prise en TD		35,00		30	3	écrit ou oral	1h si écrit		
Droit des entreprises en difficulté		35,00							
Droit fiscal des affaires : imposition des bénéfices		35,00							
Droit de la distribution		35,00							
UE obligatoires à choix - 2 UE à choisir parmi les 4 suivantes :									
Droit pénal de l'entreprise		35,00		30	3	écrit ou oral	1h si écrit		
Droit de la propriété industrielle et commerciale		35,00		30	3	écrit ou oral	1h si écrit		
Comptabilité		35,00		30	3	écrit ou oral	1h si écrit		
Procédures civiles d'exécution		35,00		30	3	écrit ou oral	1h si écrit		
Compétences transverses									
UE obligatoire : (1 seule langue possible)									
▫ anglais (cours en présentiel + cours en ligne)**	15,00		10		1				
▫ espagnol ou allemand	10,50		10		1				
UE optionnelle									
Sport (points sport de 1 à 15 maximum) à rajouter au total du semestre									
Spring school : le droit des affaires face aux enjeux sociaux et environnementaux (points de 1 à 10 à rajouter au semestre)									
Compétences spécifiques sur candidature									
1 UE parmi 3 pouvant être choisie à la place d'une UE obligatoire à choix :									
Professionalisation (5 TD par des professionnels, 1 stage et 1 cours sur la profession)	7,50	10,50		30	3	Oral			
Recherche (5 TD de méthodologie et 1 mémoire sur l'une des UE complémentaires du semestre 1 ou 2)	7,50					Mémoire			
Innovation et Transformation Numérique – Disrupt Campus *** (enseignements + échanges avec l'entreprise)		25,00	30		3				
Total du semestre sur		300	Capitalisation du semestre à partir de		150	points			
Compétences facultatives*									
Stage facultatif ou tutorat									
				10	1	Rapport de stage/tutorat			

* Les notes et les résultats des UE facultatives ne sont pas pris en compte pour l'obtention du semestre et donc de l'année et du diplôme. Ils figureront sur le supplément au diplôme délivré à l'issue de la formation.

** Innovation et Transformation Numérique – Disrupt Campus : l'inscription est soumise à sélection par la commission dédiée portée par l'Université de Bordeaux.